

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2020/878)

MayaMulti Plus

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit MayaMulti Plus

Code du produit 16301.0002.002/140444

L'identifiant unique de

formulation (UFI)

5RY2-TSSU-H4GP-P610

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la Steinfels Swiss

société/entreprise Division der Coop Genossenschaft

> St. Gallerstrasse 180 CH-8404 Winterthur Tel: 052 234 44 00 Fax: 052 234 44 01 info@steinfels-swiss.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Info Suisse)

Date de révision 27.03.2023

Version 4 (Version précédente: 3)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence P280: Porter des gants de protection, un équipement de

protection des yeux et un équipement de protection du visage. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Informations supplémentaires Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation locale et

nationale.

Identificateur de produit C12-14 Pareth-7, No.-CAS 68439-50-9

Coco-Glucoside, No.-CAS 110615-47-9, No.-CE 259-218-1

2.3. Autres dangers Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formulation.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
C12-14 Pareth-7	5% - 10%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302	NoCAS: 68439-50-9
Coco-Glucoside	1% - 2.5%	Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315	NoCAS: 110615-47-9 NoCE: 259-218-1

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas

graves.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la

peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation

oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS

faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction N'importe lequel.

Moyens d'extinction

inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés,

toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières

d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales

et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact

avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de

glissade.

Pour les secouristes A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent

pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin

d'élimination. Rincer à l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Ne jamais mélanger les concentrés directement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer près des acides. Ne pas congeler.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'expositionIl n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection individuelle

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des mains Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux

spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum:

MayaMulti Plus Date d'impression 27.03.2023 4 / 9

480 minutes)

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm Temps de pénétration: 480 minutes

Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Défintion

Contact au maximum: 30 Minutes) Matériel: caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0.2mm

Matériel testé: Dermatril (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés

et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Protéger contre les éclaboussures en versant: Tablier en

caoutchouc ou en plastic. Enlever et laver les vêtements

contaminés avant réutilisation.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquide.CouleurIncolore.OdeurCaractéristique.Point de fusion/ point deNon déterminé.

congélation:

Point d'ébullition ou point initial / Non déterminé.

intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:Limites inférieure et supérieure
Non déterminé.
Non déterminé.

d'explosion:

Point d'éclair: n'a pas de point d'éclair

Température d'auto- Non déterminé.

inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

pH: 10.2

Viscosité cinématique: Non déterminé.

Solubilité: complètement soluble (Eau)

Coefficient de partage n- Non déterminé.

octanol/eau (valeur log):

Pression de vapeur:

Densité et/ou densité relative:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les

Pas d'information disponible.

classes de danger physique

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les

prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Des gaz toxiques peuvent être libérés en cas de contact avec:

Acide

10.4. Conditions à éviter Réaction exothermique avec des acides forts.

10.5. Matières incompatibles Incompatible avec des acides. Incompatible avec des agents

oxydants.

10.6. Produits de décomposition

dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de

gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Coco-Glucoside (CAS 110615-47-9)

Dermal LD50 Rabbit > 2000 mg/kg (ECHA_API)

Corrosion/irritation cutanée Donnée non disponible.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation

Cancérogénicité

respiratoire/cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Donnée non disponible.

Donnée non disponible.

Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration Donnée non disponible. **Expérience chez l'homme** Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système

endocrinien

Ce mélange ne contient pas de composants ayant des propriétés perturbant le système endocrinien dans des quantités égales ou supérieures à 0,1 % (selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement

délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement

délégué (UE) 2018/605 de la Commission).

Autres données Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation

respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le solDonnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Ne contient pas de produits chimiques ayant une activité

endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non

utilisé

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en

vigueur.

Emballages contaminés Vider les restes du contenu. Les conteneurs vides doivent être

acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des

fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des

Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour

l'environnement

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments

de l'OMI

Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité. de santé et d'environnement

Informations réglementaires Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:

>=30%: de l'eau

>=5%; <15%: agents de surface non ioniques <5%: savon, agents de surface anioniques, Parfums

parfums

Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2.

VOC (CH) = 2.49364735%

C12-14 Pareth-7 (CAS 68439-50-9)

EU - No-Longer Polymers List

(67/548/EEC)

NLP No. 500-213-3 (>1<2.5 mol ethoxylated units)

Reg. no. 670, hazard class 2 - obviously hazardous to water

EU - REACH (1907/2006) - List of

Registered Substances

Present

Germany - Water Classification - Substances According to AwSV

Classified By or Based on the

VwVwS

Coco-Glucoside (CAS 110615-47-9)

MayaMulti Plus

EU - REACH (1907/2006) - List of

Registered Substances

Germany - Water Classification -Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS Present

Reg. no. 1363, hazard class 1 - slightly hazardous to water

15.2. Évaluation de la sécurité

chimique

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-

jour: 1,9,11,12.

Signification des abréviations et

acronymes utilisés

Aucun(e).

Procédure de classification Méthode de calcul.

Libellés des phrases

mentionnées aux sections 2 et 3

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Autres informations Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans la présente fiche de données de

sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date

de publication de ce document.